



Compte- rendu synthétique

REUNION PUBLIQUE

La nature en ville

Mardi 5 février 2019, 18h, salle du conseil

Il y a de la nature en ville.

A Forcalquier, la nature est dans nos jardins, sur nos balcons, dans les murets, sur les toits, au bord des routes et des calades. Spontanés ou jardinés, ces espaces de nature abritent une biodiversité parfois insoupçonnée.

Soucieuse de préserver la qualité de cette biodiversité, la commune de Forcalquier a supprimé tous les produits phytosanitaires depuis 2008.

Cet engagement nécessite du nouveau matériel mais surtout une nouvelle manière de travailler et de concevoir les espaces, par les agents mais aussi par les habitants.

Ainsi à Forcalquier on préfère des espaces « moins verts », on privilégie les plantes et arbustes de jardins secs, on plante les ronds-points de messicoles.

Des hôtels à insectes sont positionnés en partenariat avec les écoles et le centre de loisirs et la commune bénéficie de l'expertise de la LPO pour créer des refuges.

Si la commune a obtenu le label régional « commune 0 pesticides » en 2017 et « terre saine » en 2018, elle ne souhaite pas s'arrêter en bon chemin.

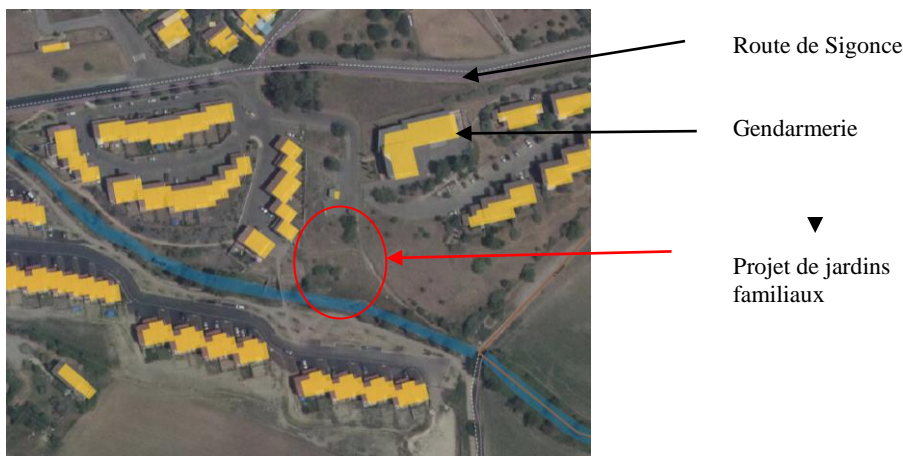
► L'objectif de la réunion publique, dans la continuité des réunions de quartier, est de partager les projets en cours avec les habitants, d'écouter les attentes et d'y œuvrer ensemble, citoyens et collectivité. Les projets suivants sont évoqués :

▲ Jardins familiaux au Beveron.

La création d'une dizaine de parcelles à cultiver est programmée pour le printemps prochain au lotissement Beveron/Charmels.

L'attribution des parcelles sera gérée par la commune à réception d'un courrier motivé des candidats et par ordre d'arrivée.

Une association devra ensuite animer les actions collectives.



► Il est à noter que quelques parcelles devraient également se libérer aux jardins de la fontaine.

▲ Jardins partagés de l'Ubac.

L'animation de ces jardins est confiée à la Maison de la Famille qui envisage des travaux de restauration des restanques ainsi qu'un programme d'animation culturelle estival.

▲ Aménagement des terrasses du cabanon.

Au pied de la citadelle, les parcelles de l'ancien verger et les restanques qui entourent le petit cabanon sont en cours de réaménagement pour y créer un nouvel espace ouvert au public.

La commune organisera au printemps 2019 une animation citoyenne encadrée par un artisan professionnel pour fabriquer du mobilier (tables, bancs, ...) à partir du bois des cèdres.

Les citoyens seront invités à investir cet espace.



▲ Stations de compostage collectives.

Deux stations de compostages collectives ont été créées au jardin de l'Ubac et au jardin public et sont gérées par des citoyens.

A la demande, la commune propose d'installer d'autres stations à condition que la gestion et l'entretien soient portés par des citoyens identifiés.

▲ Composteurs individuels.

La loi de transition énergétique a introduit de nouvelles obligations réglementaires concernant la gestion des biodéchets, en imposant une généralisation du tri à la source des déchets organiques pour tous les producteurs de déchets avant 2025.

Pour anticiper la réglementation, et dans le cadre de la semaine nationale du compostage, la commune de Forcalquier, la communauté de Commune Forcalquier Montagne de Lure et le Sydevom proposent d'acquérir un composteur en bois à prix coûtant (25 euros).

Ils seront remis le mardi 2 Avril à 18h au jardin public à Forcalquier, à l'occasion d'un atelier animé par le SYDEVOM et le CPIE.

Composteurs à commander avant le 26 mars
par mail@contact-forcalquier-lure.com au prix coûtant : 25 €/ composteur bois

▲ **Fleurissement de la ville.**

Des riverains du centre ancien souhaitent notamment refleurir la rue Marius Debout. La commune étudiera toutes nouvelles propositions.

▲ **Abris à chauve-souris.**

La commune et l'office municipal des jeunes prévoient de positionner une 10 aine d'abris à chauve-souris dans la ville.

Une conférence grand public sera animée par le groupe chiroptère de Provence et des plans seront mis à disposition des particuliers.

▲ **Partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux**

Un projet de tourisme ornithologique est en réflexion. Une réunion de travail est programmée début mars.

Pour tout renseignement sur ces projets,
pour y participer ou proposer vos idées
04 92 70 59 62
mairie.forcalquier@ville-forcalquier.fr